

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le sixième (6^e) jour du mois de décembre 2010, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents messieurs les membres du conseil :

Steeve Lizotte, Vincent Dufour, Antonin Tremblay, Claude Poulin, Marc-André Jean et Gilles Harvey, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Sont aussi présents madame Sylvie Foster, directrice générale et monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint / greffier.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 03 et prend fin immédiatement (aucune question).

Rés # 10-12-01
Adoption de
l'ordre du jour

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par la directrice générale, madame Sylvie Foster, sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption. en y ajoutant les items suivants :

- 27-a projet dans le cadre du "Programme Travail-Familles";
- 27-b annonces dans le Haut-Parleur (commerces de l'extérieur).

Rés # 10-12-02
Adoption
procès-verbal
du 2010-11-01

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} novembre 2010 au moins quarante-huit heures avant la tenue de la présente séance, sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

Rés # 10-12-03
Avis de motion
règlements sur
transport adapté
et taxes 2011

Avis de motion est, par la présente donné, par monsieur Antonin Tremblay que les règlements, portant sur les sujets ci-dessous, seront présentés au conseil lors d'une séance ultérieure, soit :

- 131, sur le transport en commun adapté pour l'année 2011;
- 132, sur les taxes foncières, de secteurs et locatives pour l'année 2011;
- sur les taux de la taxe d'aqueduc;
- sur les taux de la taxe d'ordures et de la taxe de collecte sélective;
- sur les taux de la taxe d'assainissement.

Une copie des projets de règlements est remise à tous les membres du conseil en séance tenante, dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de leur adoption (Art. 45, C.M.).

Rés # 10-12-04
Entretien
d'hiver d'une
partie du
chemin du
lac Port-aux-
Quilles et
possibilité
d'une taxe de
secteur

ATTENDU qu'un groupe de propriétaires du secteur du chemin du Lac Port-aux-Quilles a adressé une demande au conseil municipal pour qu'une partie du dit chemin, appartenant à la Municipalité de Saint-Siméon, soit entretenue pendant la période hivernale;

ATTENDU que l'entretien d'hiver de la dite partie de chemin rendrait aussi beaucoup plus sécuritaire la circulation des propriétaires résidants au 267 et au 273 de la rue Port-aux-Quilles;

ATTENDU que la majorité de ce groupe de propriétaires a aussi demandé à la Municipalité de procéder elle-même au dit entretien et de lui imposer une "taxe de secteur" pour ce service;

POUR CES sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité
MOTIFS des conseillers :

d'autoriser Excavation Morneau Tremblay à procéder temporairement à l'entretien d'hiver de cette partie de chemin, en autant que les dits propriétaires en assument tous les frais pour l'instant. Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, est autorisé à rencontrer ces propriétaires, ou leur (s) représentant (s), concernés par la présente, pour discuter de l'imposition d'une possible "taxe de secteur annuelle" relative à l'entretien du susdit tronçon de chemin et conditionnellement à ce que :

- la Municipalité de Saint-Siméon procède à un appel d'offres pour réaliser le dit entretien;
- tous les propriétaires concernés soient d'accord avec le principe;
- et que les dits propriétaires soient aussi en accord avec les conditions précitées et avec le paiement d'une certaine somme (à déterminer), qui sera ajoutée sur la facture, relativement à l'administration du dossier;

c.c. Mesdames Sylvie Guérin et Sherley Roy Gagnon, responsables du groupe de propriétaires.

Rés # 10-12-05
Rapport des
travaux voirie
(subvention)

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la Municipalité de Saint-Siméon approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 20 415 \$, et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et n'ont pas fait l'objet d'une autre subvention.

c.c. Ministère des Transports du Québec, Centre de services de La Malbaie.

- Rés # 10-12-06
Annuler appel
d'offres rénovation
caserne
- Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de n'accepter aucune des soumissions reçues, en rapport avec le réaménagement de la caserne incendie, suite à l'appel d'offres autorisé le 7 septembre 2010, celles-ci dépassant largement l'estimé des travaux et le montant approuvé de par le règlement d'emprunt numéro 127.
- Rés # 10-12-07
Facture à la
SOPFEU
- Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition de règlement de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), en rapport avec un incendie de forêt ayant eu lieu le 4 septembre 2010, à raison de 70% de responsabilité, représentant un remboursement de 2 580,35 \$.
- Rés # 10-12-08
Présentation
projet TECQ -
aqueduc Baie-
des-Rochers
- Sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Sylvie Foster, directrice générale et secrétaire-trésorière, à présenter un projet (programmation partielle) dans le cadre du "Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)", relativement à la mise aux normes du puits artésien desservant le réseau d'aqueduc municipal de Baie-des-Rochers.
- Rés # 10-12-09
Paiement # 1
travaux égout
et aqueduc rue
Cinq-Mars
- ATTENDU la recommandation produite par notre firme d'ingénieurs-conseils, soit la firme Roche ltée, Groupe-conseils, en date du 25 novembre 2010, relativement au paiement du décompte progressif # 1, concernant les travaux de remplacement d'une partie des conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire et l'ajout de conduites d'égout pluvial;
- POUR CE
MOTIF, sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'effectuer le susdit paiement, de 563 328,44 \$ (taxes incluses), à la firme Simon Thivierge et Fils inc.
- Rés # 10-12-10
Affectation
solde réserve
eau potable ré-
seau villageois
- Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'affecter une somme de 189 848 \$, représentant le solde de la réserve créée pour l'eau potable desservant le noyau villageois. Ce montant sert à défrayer une partie des travaux de remise en état du dit réseau d'aqueduc et d'égout d'une partie de la rue Cinq-Mars.

Rés # 10-12-11
Annuler appel
d'offres vente
gratte à neige

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de rejeter la seule soumission reçue, au montant de 650 \$, en rapport avec la vente d'une "gratte à neige à sens unique", suite à l'appel d'offres autorisé le 1^{er} novembre 2010, alors que le prix de base était fixé à 1 500 \$. Que madame Sylvie Foster, directrice générale et secrétaire-trésorière, est autorisée à reprendre le processus d'appel d'offres à l'automne 2011.

Rés # 10-12-12
Demande au
MTQ
installation
enseigne

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander au ministère des Transports du Québec (MTQ) les autorisations nécessaires à l'installation d'une enseigne de notre Municipalité, avec des pictogrammes identifiant nos différents services et attraits offerts. Cette enseigne serait installée à l'intersection des rues Saint-Laurent et du Festival. Il est aussi résolu de demander au dit ministère d'utiliser cette partie de terrain pour y aménager des infrastructures touristique et promotionnelles.

Rés # 10-12-13
Rapport
MTQ / permis
d'intervention
2010

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier le "permis d'intervention" suivant, auprès du ministère des Transports du Québec et autorisé par ce dernier, pour les travaux ci-bas, soit :

le permis " 7106-51-15058-10037 ", relativement au nettoyage des regards situés entre les numéros civiques 502 et 886 de la rue Saint-Laurent.

Que la municipalité a procédé à l'exécution de ces travaux et que ce Conseil s'engage, par le fait même, à respecter toutes les clauses des dits permis.

Rés # 10-12-14
Réception définitive des ouvrages effectués sur une partie des rues du Quai et Cinq-Mars

ATTENDU la recommandation produite par notre ingénieur, "Consultant S. Dufour", en date du 9 novembre 2010, relativement au "certificat de réception définitive des ouvrages" concernant les travaux de réfection d'une partie des conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire et l'ajout de conduites d'égout pluvial d'une partie des rues du Quai et Cinq-Mars;

POUR CE
MOTIF, sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter ladite "réception définitive des dits ouvrages".

c.c. M. Serge Dufour, ingénieur.

Rés:#10-12-15
Budget OH
2011

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver, par la présente, les prévisions budgétaires de l'Office d'Habitation (OH) de Saint-Siméon pour l'année 2011, prévoyant un déficit de 45 459 \$.

Il est de plus résolu d'accepter, par le fait même, de verser notre participation financière, correspondant à 10% du déficit, selon les modalités prescrites par la Société d'Habitation du Québec.

c.c. O.H. de Saint-Siméon.

Rés #10-12-16
Uniformisation
prix vente bacs
verts et bleus

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'uniformiser le prix de vente des bacs d'ordures (verts) et de récupération (bleus). Le prix de vente à nos contribuables sera donc dorénavant de 80 \$ pour chacun des bacs.

Rés # 10-12-17
Réforme de
l'évaluation
foncière
au Québec

ATTENDU que de nombreux citoyens et citoyennes de la Municipalité de Saint-Siméon ont eu des augmentations importantes de l'évaluation foncière de leur propriété lors du dépôt du rôle triennal portant sur les années 2010, 2011 et 2012;

ATTENDU que plusieurs d'entre eux considèrent ces hausses injustes déraisonnables et abusives;

ATTENDU que dans le cadre d'une réunion citoyenne, les personnes présentes ont décidé d'interpeller leurs élus municipaux afin de les sensibiliser aux effets néfastes de ces hausses, tant pour les citoyens eux-mêmes, que pour leur municipalité, qui voit de plus en plus de propriétaires moins bien nantis quitter son territoire en raison de l'augmentation de leur compte de taxes ;

ATTENDU que ces citoyens demandent aux élus de trouver une solution juste, raisonnable et durable dans le dossier relatif à l'évaluation foncière;

ATTENDU que des citoyens se sont présentés à la réunion du Conseil municipal du 1er novembre dernier pour demander à celui-ci de faire parvenir une résolution au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT), à la MRC de Charlevoix-Est, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à madame Pauline Marois, députée de Charlevoix et chef de l'Opposition officielle, demandant une révision des critères de l'évaluation foncière;

ATTENDU qu'en tant qu'élus municipaux nous avons choisi de représenter les citoyens et les citoyennes de notre municipalité;

ATTENDU qu'il est également de notre devoir de nous assurer que les hausses de l'évaluation des propriétés soient justes et raisonnables mais aussi qu'elles ne deviennent pas un frein au développement démographique et économique de notre municipalité;

POUR CES

MOTIFS, sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- de demander aux instances concernées, et particulièrement à monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire et député de Frontenac, de revoir et de réviser les évaluations du rôle 2010-2011-2012 dans la Municipalité de Saint-Siméon afin qu'elles soient justes, raisonnables et non abusives ;
- d'intervenir auprès de toutes les autres instances concernées par l'évaluation foncière, notamment la MRC de Charlevoix-Est, la FMQ, l'UMQ et la députée de Charlevoix et chef de l'Opposition officielle, pour demander une révision des critères relatifs à l'évaluation foncière, pour que ceux-ci tiennent compte des critères suivants :
 - ➔ l'évaluation foncière doit tenir compte du fait que la majorité des citoyens achète ou construisent une maison pour l'habiter et se mettre « un toit sur la tête »;
 - ➔ l'évaluation foncière doit tenir compte des zones rurales où il y a absence de certains services dont les égouts et l'aqueduc;
 - ➔ l'augmentation de l'évaluation foncière, lorsqu'elle est nécessaire, doit être progressive, juste et raisonnable;
 - ➔ l'évaluation foncière doit tenir compte de la situation économique et démographique des municipalités;
 - ➔ l'évaluation foncière ne doit pas avoir pour conséquences d'obliger les personnes à vendre leur maison, de faire fuir les jeunes qui n'auront pas les moyens de rester dans leur municipalité et de vider de leur population des municipalités qui ont déjà du mal à survivre et à échapper à la dévitalisation;
- de faire parvenir dès maintenant la présente résolution à monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire et député de Frontenac, à la MRC de Charlevoix-Est, à la FQM, à l'UMQ et à madame Pauline Marois, députée de Charlevoix et chef de l'Opposition officielle, afin de leur demander d'intervenir dans leur champ respectif pour faire changer les critères d'évaluation foncière afin qu'ils soient justes et raisonnables et qu'ils tiennent compte notamment des critères énumérés ci-haut;

- que dans l'éventualité de la tenue d'une commission parlementaire sur la question de l'évaluation foncière, notre municipalité fasse des représentations auprès de cette commission pour sensibiliser les élus gouvernementaux et la population aux effets négatifs de la situation actuelle tant pour les citoyens et les citoyennes que pour la municipalité elle-même et qu'elle fasse valoir son point de vue pour à la fois assurer des revenus aux municipalités et établir des critères d'évaluation des propriétés qui soient justes, équitables, raisonnables et durables;
- que notre municipalité assure le suivi dans ce dossier et ce, dans le meilleur intérêt de l'ensemble des contribuables et du développement de leur milieu de vie.

Rés:#10-12-18
Contrat à
"Environnex"
pour procéder
aux analyses
d'eau

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Siméon a procédé à une demande d'appel d'offres publique pour procéder aux analyses d'eau potable et des eaux usées, pour l'année 2011, auprès des firmes "Exova" et "Environnex";

ATTENDU que la plus basse soumission reçue fut déposée par la firme "Environnex", au montant annuel de 2 514 \$, plus les taxes;

POUR CES
MOTIFS, sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de la susdite firme pour procéder aux analyses d'eau potable et des eaux usées, pour l'année 2011.

Rés:#10-12-19
Formulaire de
réclamation et
constat des
dommages -
sinistre du
7 juillet 2010

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le formulaire de réclamation et le constat des dommages en rapport avec le sinistre survenu le 7 juillet 2010, sur la rue du Quai, occasionné par de fortes pluies. Ces documents seront produits au Ministère de la Sécurité publique du Québec, suite à l'arrêté ministériel paru dans la Gazette officielle du Québec du 20 octobre 2010.

Rés:#10-12-20
Calendrier des
séances ordi-
naires conseil
pour 2011

CONSIDÉRANT que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

À CES CAUSES, sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2011, qui se tiendront habituellement les lundis et qui débuteront à 19 h 00 :

- | | |
|------------------------|---------------------------------|
| • lundi le 10 janvier | • lundi le 7 février |
| • lundi le 7 mars | • lundi le 4 avril |
| • lundi le 2 mai | • lundi le 6 juin |
| • lundi le 4 juillet | • lundi le 1 ^{er} août |
| • mardi le 6 septembre | • lundi le 3 octobre |
| • lundi le 7 novembre | • lundi le 5 décembre |

QU' un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Rés #10-12-21
Assurances
2011

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre police d'assurances, pour l'année 2011, auprès de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ), via notre courtier, soit Assurances 5000 inc., pour une somme de 51 449,00 \$ (taxes incluses).

c.c. Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ)
Assurances 5000 Inc.

NOTE

Monsieur le maire Sylvain Tremblay, présente et commente aux membres du conseil, ainsi qu'aux gens présents à cette séance, les résultats de la consultation publique "Saint-Siméon - Pour une municipalité revitalisée - Consultation octobre 2010", effectuée auprès de nos contribuables.

Rés #10-12-22
Fête du Père
Noël

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer un budget de 100 \$ à chacun des organismes ci-dessous, pour la réalisation de l'activité "Père Noël", soit :

- le Comité des Loisirs de Saint-Siméon
- l'Organisation des Parents Participants (OPP) de l'École Marie-Victorin.

Rés #10-12-23
Frais d'entrée
soirée du Jour
de l'An

Sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers de décréter, à nouveau cette année, l'entrée gratuite pour tous, lors de la "Soirée du Jour de l'An " (31 décembre 2010), au Centre culturel Raymond-Marie Tremblay.

<p>Rés #10-12-24 aux entreprises Appui moral</p>	Attendu	<p>que la promotion du développement des entreprises de Saint-Siméon et de l'attractivité du territoire font aujourd'hui partie intégrante de la feuille de route de tout notre conseil;</p>
	Attendu	<p>que pour répondre aux défis posés à notre communauté et à nos entreprises, par les nouvelles problématiques mondiales, le Conseil a mis en place un agent de développement rural, une société de développement et des partenariats, se dotant ainsi d'une structure plus spécifiquement destinée à contribuer au rayonnement de nos entreprises;</p>
	Attendu	<p>que pour exercer ses missions en faveur des entreprises, la municipalité bénéficie de sa position de « motivateur » en développement; cette position lui permettant de développer une vision globale et politique et de la mobiliser;</p>
	Attendu	<p>que dans ce cadre, la municipalité contribue à l'orientation des politiques publiques de soutien aux entreprises : dispositif d'appui, accompagnement, soutien régional aux PME innovatrices et au développement des pôles de compétitivité;</p>
	Attendu	<p>que l'action déployée en faveur des entreprises vise à optimiser l'appui apporté par les différents autres participants au « développement », en particulier, le réseau d'information et la force de frappe que constituent notre appui;</p>
	Attendu	<p>que c'est dans ce même esprit que la municipalité favorise le rapprochement entre citoyens, le monde de la recherche et les entreprises, pour être à même de répondre aux besoins exprimés;</p>
	Attendu	<p>que la municipalité a notamment renforcé, à cet effet, son appui moral, dans le but de soutenir les efforts déployés par nos entrepreneurs;</p>
	Attendu	<p>que la municipalité assure un suivi particulièrement poussé des secteurs stratégiques, tels que le tourisme, les milieux forestier et agro-alimentaire, les transports, la construction domiciliaire, en lien étroit avec les différents acteurs reconnus dans ces domaines. Il s'agit à la fois de soutenir les partenaires et de contribuer au rayonnement (mobilité, échange, innovation) des entrepreneurs et de participer à l'élaboration de stratégies régionales pertinentes;</p>
	Attendu	<p>qu'une de nos missions, en matière d'appui aux entreprises, consiste à accompagner techniquement les chefs d'entreprises et les porteurs de projets dans les différentes phases de vie de l'entreprise, fédérer les professionnels, organiser et conduire des opérations d'animation des milieux</p>

économiques et favoriser le développement des activités au travers d'un pôle de compétences décentralisées, de sa politique de proximité;

POUR CES

MOTIFS, sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'apporter, autant que faire se peut, tout appui sollicité de la part des entreprises de notre milieu.

Rés #10-12-25 Achat d'un écran et d'un bureau amovible
Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'acquisition d'un écran " Luma de 96 pouces de haut par 96 pouces de large", auprès de la compagnie *CEV*, au prix de 229 \$ (plus taxes) et d'un bureau amovible, au coût de 75 \$, pour le canon projecteur, au Centre culturel Raymond-Marie Tremblay.

Rés #10-12-26 Collecte des gros rebuts pendant la période hivernale
ATTENDU que la Municipalité de Saint-Siméon désire accommoder ses contribuables, relativement aux gros rebuts pendant la période hivernale;

ATTENDU que la municipalité est très sensible à son environnement;

POUR CES

MOTIFS, sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- d'installer un container sur le terrain du garage municipal pendant la période hivernale, pour y accueillir seulement les gros rebuts (cuisinières, réfrigérateurs, bureaux, mobiliers de salon, etc.);
- qu'un montant de 3 \$ la fois sera chargé à chaque utilisateur de ce service.

Rés #10-12-27 Présentation projet conciliation travail-famille-études
Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Karine Harvey, coordonnatrice en loisirs et culture, à présenter un projet dans le cadre du "Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille-études". Le projet portera principalement sur le développement des arts et de la culture, pendant la semaine du 15 au 19 août 2011.

Rés #10-12-28 Annonces dans Haut Parleur
Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter que les commerces ou entreprises des municipalités et/ou villes environnantes puissent annoncer dans notre bulletin municipal le *Haut Parleur*. Les tarifs imposés pour ce service seront de 30 \$ pour une demie page et de 60 \$ pour une page, soit le double du tarif chargé à nos entreprises et commerces locaux.

<p>Rés #10-12-29</p> <p>Demande de la MRC / aide financière pour Palissades</p>	<p>Suite à une demande d'aide financière de 3 000 \$, de la MRC de Charlevoix-Est, relativement à des travaux d'amélioration aux "Palissades" pour 2011;</p> <p>sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'affecter plutôt cette somme de 3 000 \$ pour remettre en état le réseau de sentiers de Baie-des-Rochers, suite à l'absence de projet dans le cadre du programme de "Mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II" depuis les deux (2) dernières années.</p>										
<p>Rés #10-12-30</p> <p>Appel d'offres réparations équipements électriques</p>	<p>ATTENDU que La Mutuelle des municipalités du Québec a demandé à la firme <i>Inspection Infrarouge Aston</i> d'inspecter les équipements électriques et thermographiques de notre municipalité;</p> <p>ATTENDU qu'un rapport écrit nous a été remis par la dite firme et que quelques anomalies ont été détectées;</p> <p>POUR CES MOTIFS,</p> <p>sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame la directrice générale à procéder à une demande d'appel d'offres par voie d'invitation auprès des entrepreneurs électriciens suivants, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Entreprises d'électricité Cap-à-l'Aigle inc.; - Alexandre Couturier & Fils inc.; - Électricité Réjean Savard inc.; <p>pour procéder aux réparations des déficiences détectées, selon le document soumis par la firme <i>Inspection Infrarouge Aston</i>.</p>										
<p>Rés #10-12-31</p> <p>Renouvellement contrat assurance collective</p>	<p>Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre contrat d'assurance collective, portant le numéro 23195, parrainé par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM), pour l'année 2011, auprès de <i>Desjardins Sécurité financière</i>, qui représente une augmentation de 9,1 %.</p>										
<p>Rés:#10-12-32</p> <p>Dons, aides financières et cotisations</p>	<p>Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder les dons, cotisations et subventions ci-après:</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Association des plus beaux villages du Québec, cotisation 2010</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">500 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Opération Nez rouge, don 2010</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">50 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Station de ski Mont-Édouard, souper des bâtisseurs</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">80 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- CIHO-FM Charlevoix, Voeux des Fêtes (plus les taxes)</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">162 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Chevaliers de Colomb de Saint-Siméon, Conseil 9035, remboursement de la salle lors du 25^e anniversaire</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">50 \$</td> </tr> </table>	- Association des plus beaux villages du Québec, cotisation 2010	500 \$	- Opération Nez rouge, don 2010	50 \$	- Station de ski Mont-Édouard, souper des bâtisseurs	80 \$	- CIHO-FM Charlevoix, Voeux des Fêtes (plus les taxes)	162 \$	- Chevaliers de Colomb de Saint-Siméon, Conseil 9035, remboursement de la salle lors du 25 ^e anniversaire	50 \$
- Association des plus beaux villages du Québec, cotisation 2010	500 \$										
- Opération Nez rouge, don 2010	50 \$										
- Station de ski Mont-Édouard, souper des bâtisseurs	80 \$										
- CIHO-FM Charlevoix, Voeux des Fêtes (plus les taxes)	162 \$										
- Chevaliers de Colomb de Saint-Siméon, Conseil 9035, remboursement de la salle lors du 25 ^e anniversaire	50 \$										

Rés:10-12-33 Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseil-
Gratuité salle lers dorénavant, les organisme sans but lucratif (OSBL) de notre municipalité, tels Les
Centre culturel Chevaliers de Colomb, Les Filles d'Isabelle, Les Fermières, etc., pourront bénéficier de
Raymond- la gratuité de la salle du Centre culturel Raymond-Marie Tremblay, pour leurs activités.
Marie Les autres frais (sécurité, droits d'auteur, etc.), le cas échéant, demeureront les mêmes.
Tremblay

Rés:10-12-34 Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers
Comptes que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après
présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie
Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

Comptes (C1008510 à C1008601 et M1000856)	530 311,97 \$
Salaires & rémunérations des élus	30 538,86 \$
TOTAL	560 850,83 \$

Une seconde période de questions réservée au public débute à 20 h 23 et prend fin à 20 h 29.

Lettres
considérées

Les lettres suivantes ont été considérées :

KARINE SAVARD ET NICOLAS DESBIENS

Demande d'installation d'un nouveau luminaire de rue (refusée).

MRC DE CHARLEVOIX-EST

Aide financière de 4 000 \$ pour l'ouverture de l'Éco-centre les samedis.

CAMPING FALAISE SUR MER

Demande de modification à notre réglementation d'urbanisme.

Rés #10-12-35 Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers
Fermeture de de lever la séance.
la séance

Il est 20 h 30.

Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Sylvain Tremblay
Maire

Sylvie Foster
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

